

RCS : BORDEAUX

Code greffe : 3302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 02245

Numéro SIREN : 513 703 389

Nom ou dénomination : LUCAS FRANCE

Ce dépôt a été enregistré le 04/07/2022 sous le numéro de dépôt 19438

Désignation de l'entreprise : LUCAS FRANCE 1 | 2 |

Adresse de l'entreprise ZA DE GUILLEME 33430 BAZAS Durée de l'exercice précédent * 1 | 2 |

Numéro SIRET * 5 1 3 7 0 3 3 8 9 0 0 0 1 7 Néant *

				Exercice N clos le, <u>31/12/2021</u>		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		
Capital souscrit non appelé (I) AA						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB		AC			
	Frais de développement * CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires AF	276 022	AG	153 405	122 616	
	Fonds commercial (1) AH	271 000	AI		271 000	
	Autres immobilisations incorporelles AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM			
	Terrains AN		AO			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Constructions AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	599 552	AS	542 400	57 151	
	Autres immobilisations corporelles AT	573 620	AU	434 467	139 153	
	Immobilisations en cours AV		AW			
	Avances et acomptes AX		AY			
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT			
	Autres participations CU		CV			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	Créances rattachées à des participations BB		BC			
	Autres titres immobilisés BD		BE			
	Prêts BF		BG			
	Autres immobilisations financières * BH		BI			
	TOTAL (II) BJ	1 720 193	BK	1 130 272	589 921	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	2 128 326	BM	61 460	2 066 865
		En cours de production de biens BN	2 957 135	BO		2 957 135
		En cours de production de services BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis BR		BS		
		Marchandises BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes BV		BW			
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)* BX	2 065 734	BY	68 064	1 997 669
Autres créances (3) BZ		819 869	CA		819 869	
DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC			
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD		CE			
	Disponibilités CF	122 301	CG		122 301	
	Charges constatées d'avance (3)* CH	119 228	CI		119 228	
TOTAL (III) CJ	8 212 593	CK	129 525	8 083 069		
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW					
	Primes de remboursement des obligations (V) CM					
	Écarts de conversion actif * (VI) CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO	9 932 786	IA	1 259 797	8 672 989	

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	(3) Part à plus d'un an : CR
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		LUCAS FRANCE		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N				
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :.....523 560.....)	DA	523 560			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	408 287			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC				
	Réserve légale (3)	DD	52 356			
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE				
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI)	DF				
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * <input type="checkbox"/> EJ)	DG	1 420 915			
	Report à nouveau	DH				
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	709 892			
	Subventions d'investissement	DJ				
	Provisions réglementées *	DK				
	TOTAL (II)		DL	3 115 011		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM				
	Avances conditionnées	DN				
	TOTAL (III)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP				
	Provisions pour charges	DQ	60 617			
	TOTAL (III)		DR	60 617		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS				
	Autres emprunts obligataires	DT				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	731 822			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	2 114 068			
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 053 241			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ				
Autres dettes	EA	1 213 308				
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	384 923			
TOTAL (IV)		EC	5 497 362			
(V)		ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	8 672 989			
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB				
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC			
		Écart de réévaluation libre	ID			
		Réserve de réévaluation (1976)	IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF				
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	5 187 587			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	315 751				

③ **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)**

DGFIP N° 2052-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 55 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise :		LUCAS FRANCE				Néant	<input type="checkbox"/>	*
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	725 919	FB		FC	725 919	
	Production vendue	{ biens * services *	FD	16 117 015	FE		FF	16 117 015
			FG	799 634	FH		FI	799 634
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	17 642 567	FK		FL	17 642 567	
	Production stockée *					FM	1 687 407	
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	200 000	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	13 838	
	Autres produits (1) (11)					FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	19 543 812
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	378 088	
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	10 042 605	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(272 435)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	3 826 166	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	164 886	
	Salaires et traitements *					FY	2 867 630	
	Charges sociales (10)					FZ	1 063 076	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA	174 077
			- dotations aux provisions				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	53 049
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	60 617	
	Autres charges (12)					GE		
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	18 357 760	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	1 186 052	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	7 057	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN	318	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	7 375	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	36 626	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	36 626	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(29 252)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	1 156 801	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		LUCAS FRANCE		Néant <input type="checkbox"/> *			
				Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA				
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	525			
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	525			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	25 051			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	82 479			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG				
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	107 530			
4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)			HI	(107 004)			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)	HJ	165 371			
Impôts sur les bénéfices *		(X)	HK	174 533			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	19 551 712			
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	18 841 820			
5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – total des charges)			HN	709 892			
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG			
	(3)	Dont	– Crédit-bail mobilier *	HP	81 355		
			– Crédit-bail immobilier	HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX			
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC		
			Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD		
	(9)	Dont transferts de charges		A1	13 766		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)		A5	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3				
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4				
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6	obligatoires		A9	
	Dont cotisations facultatives Madelin		A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N			
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
REDRESSEMENT CONTROLE FISCAL				90 113			
SOLDE ANCIENS FRS				738	525		
CHARGES EX. ANTERIEURS				16 679			
				Exercice N-1			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Charges antérieures	Produits antérieurs		

LUCAS FRANCE
Société par actions simplifiée
au capital de 523 560 euros
Siège social : Zone Artisanale
2 Guillème
33430 BAZAS
513 703 389 RCS BORDEAUX

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 20 JUIN 2022

Proposition de résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 709.892,16 euros en totalité au compte « autres réserves ».

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée Générale prend acte du versement des dividendes suivants au cours des trois derniers exercices :

- Par assemblée générale en date du 31.12.2019, il a été décidé la distribution exceptionnelle de réserves pour un montant de 250.000 euros ;
- Par assemblée générale en date du 30.09.2020, il a été décidé la distribution exceptionnelle de réserves pour un montant de 200.000 euros.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 20 Juin 2022

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.





KPMG S.A.
11 rue Archimède
Domaine de Pelus
33692 Mérignac cedex
France

Téléphone : +33 (0)5 56 42 43 44
Télécopie : +33 (0)5 56 42 43 80
Site internet : www.kpmg.fr

LUCAS FRANCE S.A.S.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021
LUCAS FRANCE S.A.S.
Zone Artisanale - 2 Guillème - 33430 Bazas

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Limited, une société de droit anglais
(« private company limited by guarantee »).

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles et du Centre

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Egho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €. Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



KPMG S.A.
11 rue Archimède
Domaine de Pelus
33692 Mérignac cedex
France

Téléphone : +33 (0)5 56 42 43 44
Télécopie : +33 (0)5 56 42 43 80
Site internet : www.kpmg.fr

LUCAS FRANCE S.A.S.

Siège social : Zone Artisanale - 2 Guillème - 33430 Bazas

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

A la collectivité des Associés de la société LUCAS FRANCE S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société LUCAS FRANCE S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, notamment pour ce qui concerne la valorisation des stocks, et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

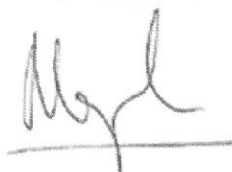
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Mérignac, le 3 juin 2022

KPMG S.A.



Anne Jallet-Auguste
Associée

BILAN SIMPLIFIÉ

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Présenté en Euros

Edité le 09/05/2022

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Fonds commercial	271 000		271 000	3,12	271 000	3,41
Autres immobilisations incorporelles	276 022	153 405	122 616	1,41	1 167	0,01
Immobilisations corporelles	1 173 172	976 867	196 305	2,26	365 570	4,60
Immobilisations financières						
ACTIF IMMOBILISÉ	1 720 193	1 130 272	589 921	6,80	637 737	8,02
Matières premières, approv., en cours de production	5 085 461	61 460	5 024 001	57,93	3 117 208	39,20
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	2 065 734	68 064	1 997 669	23,03	944 192	11,87
Autres créances	819 869		819 869	9,45	1 070 023	13,46
Valeurs mobilières de placement						
Banques, C.C.P., et autres disponibilités	122 301		122 301	1,41	2 016 132	25,36
Caisse						
Charges constatées d'avance	119 228		119 228	1,37	165 950	2,09
ACTIF CIRCULANT	8 212 593	129 525	8 083 069	93,20	7 313 505	91,98
TOTAL GÉNÉRAL ACTIF	9 932 786	1 259 797	8 672 989	100,00	7 951 242	100,00

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)	
Capital social ou individuel (dont versé : 523 560)	523 560	6,04	523 560	6,58
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	52 356	0,60	52 356	0,66
Réserves réglementées				
Autres réserves	1 829 202	21,09	1 521 570	19,14
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	709 892	8,19	307 633	3,87
Provisions réglementées				
CAPITAUX PROPRES	3 115 011	35,92	2 405 118	30,25
Provisions pour risques et charges	60 617	0,70		
Emprunts et dettes assimilées	731 822	8,44	1 972 541	24,81
Avances et acomptes reçus sur commande en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés	2 114 068	24,38	1 892 067	23,80
Autres dettes	2 266 549	26,13	1 595 141	20,06
Produits constatés d'avance	384 923	4,44	86 375	1,09
DETTES	5 497 362	63,38	5 546 123	69,75
TOTAL GÉNÉRAL PASSIF	8 672 989	100,00	7 951 242	100,00

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
		Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
Ventes de marchandises			725 919	4,11	729 664	4,48	-3 745	-0,50	
Production vendue biens			16 117 015	91,35	14 887 602	91,45	1 229 413	8,26	
Production vendue services			799 634	4,53	662 700	4,07	136 934	20,66	
Chiffres d'Affaires Nets			17 642 567	100,00	16 279 966	100,00	1 362 601	8,37	
Production stockée			1 687 407	9,56	-849 842	-5,21	2 537 249	298,56	
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation reçues			200 000	1,13	24 000	0,15	176 000	733,33	
Autres produits			13 838	0,08	102 410	0,63	-88 572	-86,48	
Total des produits d'exploitation hors T.V.A.			19 543 812	110,78	15 556 533	95,56	3 987 279	25,63	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			378 088	2,14	217 257	1,33	160 831	74,03	
Variation de stock (marchandises)									
Achats de matières premières et autres approvisionnements			10 042 605	56,92	7 750 037	47,60	2 292 568	29,58	
Variation de stock (matières premières et autres approv.)			-272 435	-1,53	115 529	0,71	-387 964	-335,81	
Autres achats et charges externes			3 826 166	21,69	3 148 773	19,34	677 393	21,51	
Impôts, taxes et versements assimilés			164 886	0,93	209 283	1,29	-44 397	-21,20	
Rémunérations du personnel			2 867 630	16,25	2 664 561	16,37	203 069	7,62	
Charges sociales			1 063 076	6,03	928 995	5,71	134 081	14,43	
Dotations aux amortissements			174 077	0,99	157 776	0,97	16 301	10,33	
Dotations aux provisions			113 666	0,64	14 572	0,09	99 094	680,03	
Autres charges									
Total des charges d'exploitation			18 357 760	104,05	15 206 782	93,41	3 150 978	20,72	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			1 186 052	6,72	349 751	2,15	836 301	239,11	
Produits financiers			7 375	0,04	119	0,00	7 256	N/S	
Produits exceptionnels			525	0,00	34 210	0,21	-33 685	-98,46	
Charges financières			36 626	0,21	35 730	0,22	896	2,51	
Charges exceptionnelles			107 530	0,61	28 228	0,17	79 302	280,93	
RÉSULTAT AVANT PARTICIPATION ET IS			1 049 796	5,95	320 122	1,97	729 674	227,94	
Participation des salariés			165 371	0,94	36 000	0,22	129 371	359,36	
Impôts sur les bénéfices			174 533	0,99	-23 511	-0,13	198 044	842,35	
Total des Produits			19 551 712	110,82	15 590 862	95,77	3 960 850	25,40	
Total des Charges			18 841 820	106,80	15 283 230	93,88	3 558 590	23,28	
RÉSULTAT NET			709 892	4,02	307 633	1,89	402 259	130,76	
			<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>				
Dont Crédit-bail mobilier			81 355	0,46	57 587	0,35	23 768	41,27	
Dont Crédit-bail immobilier									

Annexes Légales 2022

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021 dont le total est de 8 672 989,42
Et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 709 892,16 , présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

SOMMAIRE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode
- Informations complémentaires pour donner une image fidèle

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Fonds commercial
- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Composition du capital social
- Ventilation du chiffre d'affaires net
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Crédit-bail mobilier
- Engagements financiers
- Honoraires des Commissaires Aux Comptes
- Effectif moyen

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes annuels au 31/12/2021 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements n°2015-06 du 23 novembre 2015 et n°2016-07 du 4 novembre 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 10 ans
Constructions	de 10 à 20 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

FONDS COMMERCIAL

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

- Sont comptabilisés dans le poste fonds commercial les éléments incorporels du fonds de commerce acquis qui ne font pas l'objet d'une évaluation et d'une comptabilisation séparées au bilan et qui concourent au maintien et au développement du potentiel d'activité de l'entité.

- Il est composé principalement de la clientèle et, plus largement, de tous les éléments incorporels constitutifs ayant permis leur exploitation au moment de leur acquisition.

- Suite à l'application du règlement n°2015-06 de l'ANC, nous appliquons la présomption de durée non limitée de nos fonds commerciaux. En effet, en l'absence de limite prévisible à la durée des avantages économiques attendus par notre l'entité, la durée d'utilisation de nos fonds commerciaux est non limitée.

- Les fonds commerciaux ne font donc pas l'objet d'amortissement.

- En l'absence d'amortissement, un test de dépréciation annuel a été réalisé.

- Aucune dotation pour dépréciation n'a été constatée au 31/12/2021 à l'issue de ce test ; en conséquence, l'application de ce nouveau règlement n'a eu aucune incidence sur les comptes annuels.

-Les actifs ayant des caractéristiques similaires suivent un traitement comparable.

Impact de la pandémie due au coronavirus (COVID-19)

En dépit de l'épidémie du COVID-19 qui a débuté au 1er trimestre 2020, les activités de la société n'ont pas été impactées de manière significative. A la date d'arrêté des comptes, le président n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

Sur les périodes de confinement, la société a réorganisé son activité pour préserver la sécurité sanitaire de tous ses collaborateurs et mis en place un certain nombre d'actions visant à préserver sa structure et sa trésorerie.

Changements de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le P.C.G. 2014 homologué par arrêté du 8 septembre 2014
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

Informations complémentaires pour donner une image fidèle

Les engagements de la société en matière d'indemnité de départ à la retraite sont estimés à 319 987 euros (charges incluses) au 31 décembre 2021. La méthode retenue pour la détermination de ce montant est la méthode rétrospective des unités de crédits projetées. Elle est fondée sur les droits constitués, par les salariés, à la date d'évaluation et sur leur salaire de fin de carrière.

La détermination de ces engagements tient compte entre autres des paramètres suivants :

- Age de départ à 62 ans en fonction de l'acquisition des droits
- Croissance annuelle moyenne des salaires compris entre 0,80% et 5,5% suivant l'âge et le collège des salariés
- Taux d'actualisation financière : 0,5%
- Des charges sociales de 40% pour les employés et 45% pour les cadres

Depuis 2016, la société externalise la prise en charge des indemnités auprès d'une compagnie d'assurance. la valeur des fonds placés est de 212 500 euros au 31 décembre 2021.

Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles	380 026		173 506
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels	586 531		16 954
Autres installations, agencements, aménagements	190 579		24 910
Matériel de transport	108 334		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	197 609		71 550
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	160 658		
Avances et acomptes			
TOTAL	1 243 711		113 413
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL			
TOTAL GENERAL	1 623 737		286 919

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Réev. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles		6 510	547 022	547 022
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels		3 933	599 552	599 552
Autres installations, agencements, aménagements		500	214 989	214 989
Matériel de transport			108 334	108 334
Matériel de bureau, informatique, mobilier		18 862	250 297	250 297
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours	160 658			
Avances et acomptes				
TOTAL	160 658	23 295	1 173 172	1 173 172
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
TOTAL				
TOTAL GENERAL	160 658	29 805	1 720 193	1 720 193

Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles	107 859	52 056	6 510	153 405
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	489 169	57 164	3 933	542 400
Installations générales, agencements divers	155 588	19 733	500	174 821
Matériel de transport	88 009	14 672		102 681
Matériel de bureau, informatique, mobilier	145 375	30 452	18 862	156 965
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	878 141	122 021	23 295	976 867
TOTAL GENERAL	986 000	174 077	29 805	1 130 272

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles	52 056				
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	54 544	2 620			
Installations générales, agencements divers	15 001	4 732			
Matériel de transport	14 672				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	30 452				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	114 669	7 352			
TOTAL GENERAL	166 725	7 352			

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

Etat des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements Pour investissement Pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92 Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92 Pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges Pour garanties données clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations Pour impôts Pour renouvellement immobilisations Pour grosses réparations Pour charges sur congés payés Autres provisions				
		60 617		60 617
TOTAL Provisions		60 617		60 617
Sur immobilisations incorporelles Sur immobilisations corporelles Sur titres mis en équivalence Sur titres de participation Sur autres immobilisations financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres dépréciations				
	8 411 68 136	53 049	72	61 460 68 064
TOTAL Dépréciations	76 547	53 049	72	129 525
TOTAL GENERAL	76 547	113 666	72	190 142
Dont dotations et reprises : - d'exploitation - financières - exceptionnelles		113 666	72	

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.

Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux	81 677	81 677	
Autres créances clients	1 984 057	1 984 057	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	6 474	6 474	
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfiques			
- T.V.A	435 854	435 854	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés	300 000	300 000	
- Divers	667	667	
Groupe et associés			
Débiteurs divers	76 874	76 874	
Charges constatées d'avance	119 228	119 228	
TOTAL GENERAL	3 004 831	3 004 831	
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum	315 751	315 751		
- plus d'un an	416 071	106 296	261 272	48 502
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	2 114 068	2 114 068		
Personnel et comptes rattachés	378 617	378 617		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	337 679	337 679		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfiques	174 533	174 533		
- T.V.A	41 732	41 732		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	120 679	120 679		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	1 213 308	1 213 308		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	384 923	384 923		
TOTAL GENERAL	5 497 362	5 187 587	261 272	48 502
Emprunts souscrits en cours d'exercice	66 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	1 620 950			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Fonds commercial

DESIGNATION	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Montant
LUCAS ROBOTIC	10 000			
LUCAS SARL	220 000			
TRANSTECHNIC	40 000			
LUCAS PARTNER	1 000			

Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	6 162
Autres créances (dont avoirs à recevoir :)	667
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	6 829

Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	369
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	74 287
Dettes fiscales et sociales	573 592
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir :)	
TOTAL	648 248

Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	119 228	384 923
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	119 228	384 923

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	52 536	10,00
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	52 536	10,00

Ventilation du chiffre d'affaires net

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises	725 919
Ventes de produits finis	16 117 015
Prestations de services	799 634
TOTAL	17 642 567

Répartition par marché géographique	Montant
France	17 642 567
Etranger	
TOTAL	17 642 567

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôts	Impôts
Résultat courant	1 156 801	306 552
Résultat exceptionnel (et participation)	-107 004	-28 356
Résultat comptable	709 892	188 121

Crédit-bail mobilier

	Installations Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine	65 167	212 570	277 737
Amortissements :			
- Cumuls exercices antérieurs	65 167	90 187	155 355
- Dotations de l'exercice		68 568	68 568
TOTAL		53 814	53 814
Redevances payées :			
- Cumuls exercices antérieurs	56 180	60 402	116 583
- Exercice		70 967	70 967
TOTAL	56 180	131 369	187 550
Redevances restant à payer :			
- à un an au plus		63 464	63 464
- à plus d'un an et cinq au plus		27 046	27 046
- à plus de cinq ans			
TOTAL		90 511	90 511
Valeur résiduelle :			
- à moins d'un an	650		650
- à un an au plus			
- à plus d'un an et cinq au plus			
- à plus de cinq ans			
TOTAL	650		650
Montant pris en charge dans l'exercice			

Engagements financiers

Engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	319 987
Autres engagements donnés :	1 200 000
TOTAL	1 519 987
Dont concernant :	
- les dirigeants	
- les filiales	
- les participations	
- les autres entreprises liées	
Dont engagements assortis de sûretés réelles	

Engagements reçus	Montant
Avals, cautions et garanties	
Autres engagements reçus :	
TOTAL	
Dont concernant :	
- les dirigeants	
- les filiales	
- les participations	
- les autres entreprises liées	
Dont engagements assortis de sûretés réelles	

Honoraires des Commissaires aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	15 600
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
TOTAL	15 600

Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	13	
Agents de maîtrise et techniciens	12	
Employés	5	
Ouvriers	50	
TOTAL	80	



KPMG S.A.
11 rue Archimède
Domaine de Pelus
33692 Mérignac cedex
France

Téléphone : +33 (0)5 56 42 43 44
Télécopie : +33 (0)5 56 42 43 80
Site internet : www.kpmg.fr

LUCAS FRANCE S.A.S.

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Décision collective des Associés relative à l'approbation des comptes de
l'exercice clos le 31 décembre 2021
LUCAS FRANCE S.A.S.
Zone Artisanale - 2 Guillème - 33430 Bazas

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Limited, une société de droit anglais
(« private company limited by guarantee »).

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles et du Centre

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



KPMG S.A.
11 rue Archimède
Domaine de Pelus
33692 Mérignac cedex
France

Téléphone : +33 (0)5 56 42 43 44
Télécopie : +33 (0)5 56 42 43 80
Site internet : www.kpmg.fr

LUCAS FRANCE S.A.S.

Siège social : Zone Artisanale - 2 Guillème - 33430 Bazas

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Décision collective des Associés relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021

A la collectivité des Associés de la société LUCAS FRANCE S.A.S.,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'Assemblée générale en application des dispositions de l'article L.227-10 du Code de commerce.

Mérignac, le 3 juin 2022

KPMG S.A.

Anne Jallet-Auguste
Associée